

> Intitulé de l'emploi

Inspecteur de l'enseignement primaire de circonscription

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'inspecteur de l'enseignement primaire de circonscription met en œuvre, dans une circonscription donnée, les orientations pédagogiques du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

> Activités principales

- Accompagnement, évaluation et contrôle des activités pédagogiques des enseignants du 1er degré
- Animation, accompagnement et coordination des actions pédagogiques dans la circonscription
- Animation et coordination de l'équipe de conseillers pédagogiques et des enseignants spécialisés du DESED
- Proposition et coordination de stages de formation et interventions dans ces stages
- Coordination de la rédaction de sujets de concours et participation à des jurys d'examens professionnels ou de concours
- Renseignement des enquêtes sur le système éducatif et sa mise en œuvre
- Participation à la rédaction de programmes et d'outils pédagogiques
- Coprésidence des commissions de CCEP (commission de circonscription de l'enseignement primaire) avec le directeur de l'Enseignement de l'institution provinciale
- Avis pédagogique sur les divers projets émanant des écoles
- Relais entre les écoles, la direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) et l'institution provinciale

> Compétences requises

Savoir :	Savoir-faire :	Comportements professionnels :
<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du système éducatif en Nouvelle-Calédonie • Programmes de la Nouvelle-Calédonie • Textes réglementaires du système éducatif dans son ensemble • Textes réglementaires des examens et concours dans l'enseignement • Théories et méthodes d'apprentissage scolaire • Techniques de communication et de gestion des conflits • Conséquences des divers handicaps sur l'apprentissage scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer et animer une équipe • Impulser des actions, les planifier et les évaluer • Former des adultes • Mener des entretiens et présider une réunion • Donner son avis et prendre des décisions • Renseigner et exploiter les enquêtes • Conseiller des enseignants • Communiquer avec différents partenaires • Valoriser des réussites et analyser des difficultés • Rendre compte de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'écoute et compréhension • Loyauté • Disponibilité • Calme et pondération • Devoir de réserve et de confidentialité • Adaptation à différents contextes et situations • Sens du travail en équipe pluridisciplinaire

> Conditions particulières d'exercice

- Horaires très flexibles
- Situations difficiles possibles
- Déplacements fréquents

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Nouvelle loi d'orientation et de programmes en Nouvelle-Calédonie
- Mise en place d'un socle commun des connaissances et des compétences
- Rapprochement des 1^{ers} et 2^{nds} degrés

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Actualisation des connaissances
- Accompagnement important des équipes pédagogiques
- Partenariat accru avec les principaux de collèges